

APERÇU DE L'ÉCONOMIE BELGE

NOTE CONJONCTURELLE
DE AOÛT 2022



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

N° d'entreprise : 0314.595.348



○ 0800 120 33 (numéro gratuit)



○ SPFEco



○ @spfeconomie



○ [linkedin.com/company/fod-economie](https://www.linkedin.com/company/fod-economie) (page bilingue)



○ [instagram.com/spfecoco](https://www.instagram.com/spfecoco)



○ [youtube.com/user/SPFEconomie](https://www.youtube.com/user/SPFEconomie)



○ economie.fgov.be

Éditrice responsable :

Séverine Waterbley

Présidente du Comité de direction

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

Version internet

Table des matières

Introduction	5
1. La Belgique en bref.....	7
2. Développements conjoncturels de l'économie.....	11
3. Commerce extérieur – Observation des flux commerciaux.....	19
4. La position de la Belgique comparée à l'Union européenne (27 pays).....	23
5. Prévisions macro-économiques	28

Liste des graphiques

Graphique 0. Pyramide des âges en Belgique au 1 ^{er} janvier 2022.....	7
Graphique 1. Compétitivité et classement digital	8
Graphique 2. Ventilation de l'industrie manufacturière en Belgique en 2020.....	9
Graphique 3. PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat (PPA) en 2021	10
Graphique 4. Évolution du PIB en % et contribution des différentes composantes selon l'optique dépenses.....	11
Graphique 5. Commerce extérieur selon le concept national	12
Graphique 6. Évolution du PIB en % et contribution des différentes composantes selon l'optique production.....	13
Graphique 7. Évolution des indices de production industrielle.....	14
Graphique 8. Nombre de créations et de cessations d'entreprises.....	15
Graphique 9. Taux d'emploi et taux de chômage harmonisé.....	16
Graphique 10. Nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI).....	17
Graphique 11. Évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) et contribution à l'inflation des 5 grands groupes de produits	18
Graphique 12. Principaux débouchés à l'exportation de biens pour la Belgique en 2021	20
Graphique 13. Principaux partenaires à l'importation de biens pour la Belgique en 2021	21
Graphique 14. Ventilation par secteur des exportations belges de biens en 2021	21
Graphique 15. PIB en Belgique, dans l'Union européenne et dans la zone euro.....	23
Graphique 16. Indice de production dans l'industrie manufacturière et la construction.....	24
Graphique 17. Population et taux d'emploi.....	25
Graphique 18. Taux de chômage.....	26
Graphique 19. Inflation.....	27

Liste des tableaux

Tableau 1. Poids des exportations nationales dans les exportations mondiales.....	19
Tableau 2. Part des exportations belges de biens à destination des principales zones géographiques du monde.....	19
Tableau 3. Prévisions de croissance du PIB dans l'environnement international.....	29
Tableau 4. Prévisions de croissance économique en Belgique.....	29

Introduction

La Belgique, **petite économie ouverte** de près de 11,6 millions d'habitants, se situe en plein cœur de l'Europe de l'Ouest. En 2021, son PIB était de 507,2 milliards d'euros. L'économie jouit d'une bonne infrastructure de communication ainsi que d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. Du fait de son ouverture, les échanges commerciaux sont essentiels pour la Belgique. Par ailleurs, 62,3 % des exportations belges sont destinées au marché intra-européen (hors Royaume-Uni). Les pays voisins de la Belgique constituent ses principaux partenaires commerciaux. Il s'agit de l'Allemagne, de la France et des Pays-Bas. Après une année 2020 difficile, le commerce extérieur a connu une reprise particulièrement vive en **2021**. Le solde de la balance commerciale s'est toutefois dégradé et le déficit a atteint près de 8,4 milliards d'euros en 2021 alors qu'il présentait encore un solde excédentaire de 1,7 milliard d'euros un an plus tôt.

Les **produits principalement exportés** en 2021 par les entreprises belges concernaient les produits issus des industries chimiques, mais également les véhicules et matériels de transport ainsi que les produits minéraux et les machines et appareils électriques.

En 2020, l'industrie pharmaceutique était le **principal secteur de l'industrie manufacturière à créer de la valeur ajoutée**, suivie par les industries alimentaires et de boissons et l'industrie chimique.

La **croissance annuelle du PIB** a fortement rebondi en Belgique en 2021 (+6,2 %) à la suite de la reprise mondiale de l'activité économique. Le rebond du PIB en Belgique s'est d'ailleurs montré plus prononcé que celui de l'Union européenne (27 pays ; +5,3 %) et que celui de la zone euro (+5,4 %). Au **premier trimestre de 2022**, la Belgique a connu une hausse encore robuste de son PIB de 4,9 % à un an d'écart, mais toutefois moindre qu'au trimestre précédent (+5,7 % à un an d'écart). Si la demande intérieure hors stocks, et plus particulièrement les dépenses de consommation privée, a contribué à cette évolution favorable du PIB, les **exportations nettes** ont par contre pesé sur la croissance de l'activité économique au premier trimestre.

Les **services** constituent à l'accoutumée le principal moteur de la croissance économique belge. En 2021, ce sont également eux qui ont majoritairement soutenu la reprise de l'activité économique.

L'**indice de production** dans l'industrie manufacturière a nettement reculé en 2020 pour repartir à la hausse en 2021. L'indice de production de l'industrie hors construction et celui du secteur énergétique ont tous les deux dépassé, en 2021, leur niveau d'avant crise, à l'inverse de celui de la construction. Les données du premier trimestre de 2022 montrent une nette reprise dans la construction.

La **démographie des entreprises** s'est encore montrée vigoureuse en 2021, avec un plus grand nombre de créations que de cessations d'entreprises et un solde net de 43.839 unités, soit le plus grand solde net observé sur la période 2017-2021. Le dynamisme entrepreneurial s'observe encore au premier trimestre de 2022, avec un solde net de « créations-cessations » positif (22.146 unités), ce solde s'est accru en glissement annuel de 13.247 unités et représente le plus grand solde net observé depuis le premier trimestre de 2017.

Dans son ensemble, l'année 2021 s'est révélée contrastée sur le marché de l'emploi : si le **taux d'emploi** s'est inscrit à la hausse, le **taux de chômage** total et celui des jeunes de moins de 25 ans ont tous les deux augmenté. Au premier trimestre de 2022, le marché de l'emploi s'est amélioré, le taux de chômage et celui d'emploi connaissant une évolution favorable à un an d'écart. En effet, le taux de chômage des jeunes s'est ainsi chiffré à 14,2 % au premier trimestre de 2022 (contre 18,6 % un an auparavant) et le taux de chômage total a atteint 5,3 % (contre 6,6 % un an plus tôt). Quant au taux d'emploi, il s'est établi à 66,4 % au premier trimestre de 2022 (contre 63,6 % un an plus tôt).

Après une année 2020 marquée par un net ralentissement de l'**inflation** à la suite, notamment, de l'effondrement des prix du pétrole sur les marchés mondiaux, l'inflation mesurée par l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) a augmenté **au cours de 2021 et du premier semestre de 2022** jusqu'à atteindre 9,9 % au deuxième **trimestre de 2022**. Toutes les composantes de l'IPCH sont haussières mais c'est bien la composante énergétique qui tire les prix vers le haut. Avec une inflation de 64,3 % au deuxième trimestre de 2022, la composante

énergétique explique plus de deux tiers de l'inflation totale. Les dernières estimations tablent sur une inflation de 8,1 % pour 2022.

En ce qui concerne les **perspectives de croissance à court terme** de l'économie belge, le Bureau fédéral du Plan indique que la reprise économique a déjà commencé en 2021, avec une croissance du PIB s'élevant à 6,2 %. La croissance belge devrait ensuite ralentir pour atteindre 2,6 % en 2022.

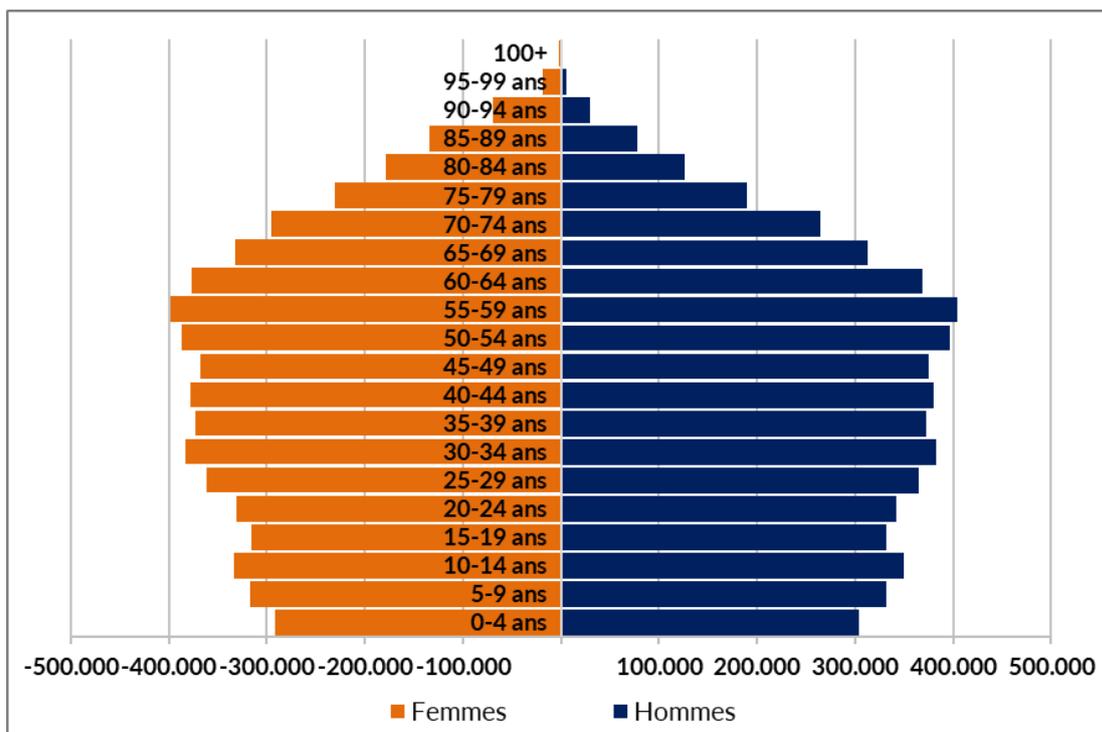
1. La Belgique en bref

La Belgique est l'un des six pays fondateurs de l'Union européenne. En plein cœur de l'Europe de l'Ouest, sa position constitue sans aucun doute un aspect essentiel pour son économie. Bruxelles, sa capitale, accueille un grand nombre d'institutions européennes et internationales.



Avec une **superficie** de 31.000 km² et près de 11,6 millions d'**habitants** au 1^{er} janvier 2022, dont 50,7 % de femmes et 49,3 % d'hommes. Comme le montre le graphique de la pyramide des âges ci-dessous, la population est vieillissante en Belgique. La Belgique est, avec les Pays-Bas, un des pays les plus densément peuplés d'Europe. Toutefois, la pandémie de Covid a eu un impact important sur le solde naturel de la population, c'est-à-dire que la différence entre les naissances et les décès est négative en Belgique pour la première fois depuis les années 1940.

Graphique 0. Pyramide des âges en Belgique au 1^{er} janvier 2022

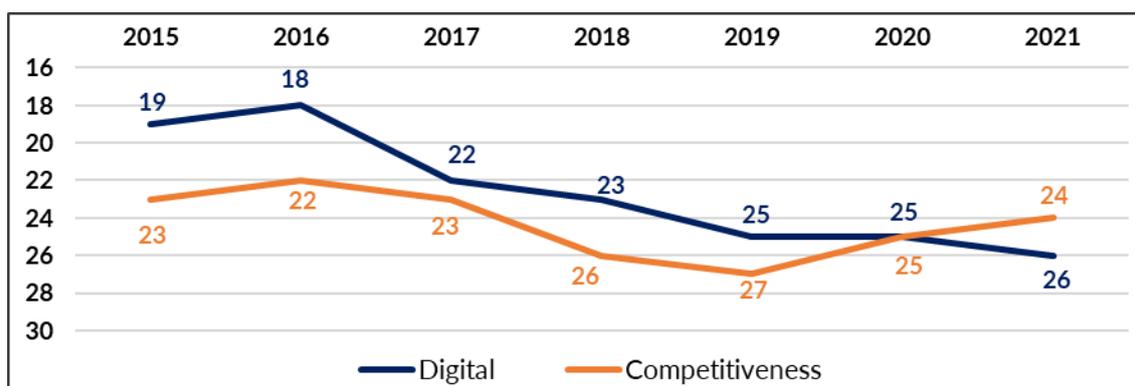


Source : Statbel.

La Belgique est divisée en **trois régions** : la Région de Bruxelles-Capitale, la Région flamande et la Région wallonne. Sa population est répartie en trois groupes linguistiques (les néerlandophones, les francophones et les germanophones), c'est pourquoi le pays comprend également trois communautés : la communauté flamande, la communauté française et la communauté germanophone.

La Belgique est dotée d'une **infrastructure de communication** hautement développée dans l'ensemble du pays et de l'un des réseaux de télécommunications à large bande les plus développés d'Europe. La Belgique possède donc un large éventail de modes de transport et d'infrastructures. Par exemple, elle dispose d'un réseau de routes principales, de voies ferrées et de voies navigables. Le pays dispose aussi d'aéroports internationaux (Bruxelles, Liège, Charleroi, Ostende, Anvers et Courtrai) et de ports maritimes (Anvers, Zeebrugge, Gand et Ostende).

Graphique 1. Compétitivité et classement digital



Source : IMD World Competitiveness Center.

De plus, la Belgique se positionne à la **24^e place sur 64 dans le classement des pays les plus compétitifs** selon l'Institute for Management Development¹ (IMD World Competitiveness Yearbook 2021 Results) et elle occupe la **22^e place sur 141** selon le World Economic Forum² (Global Competitiveness Report 2019)³. Plusieurs facteurs constituent un frein pour la conduite des affaires en Belgique : les taux d'imposition, les réglementations du travail trop contraignantes et la législation fiscale sont les plus importants.

La Belgique dispose d'une **main-d'œuvre hautement qualifiée**. En effet, le pays bénéficie d'un enseignement secondaire et supérieur solide et d'un système de formation, de connaissance et d'innovation parmi les plus compétitifs du monde.

La Belgique est par nature une « **petite économie ouverte** » : « petite » par son produit intérieur brut (PIB à prix courants) de 507,2 milliards d'euros en 2021, représentant 3,5 % du PIB de l'Union européenne (UE27)⁴, ou 4,1 % du PIB de la zone euro⁵, et « ouverte » par son degré d'ouverture⁶ de 84,7 % (79,3 % en 2020).

¹ <https://www.imd.org/centers/world-competitiveness-center/rankings/world-competitiveness/> et [Competitiveness ranking : Belgium \(IMD\)](#).

² <https://www.weforum.org/reports/how-to-end-a-decade-of-lost-productivity-growth>.

³ Selon le WEF (Rapport 2020) : « Dans cette édition spéciale, en cette période de turbulences pour l'économie mondiale, nous mettons en pause les classements comparatifs des pays sur l'indice de compétitivité mondiale. Au lieu de cela, nous jetons un regard fondamental sur la façon dont les économies devraient penser à la reprise et à la transformation de leurs systèmes économiques pour améliorer le développement humain et la compatibilité avec l'environnement. »

⁴ En 2021, le PIB à prix courants de l'Union européenne (27 pays) s'élève à 14.448,3 milliards d'euros.

⁵ En 2021, le PIB à prix courants de la zone euro atteint 12.253,9 milliards d'euros.

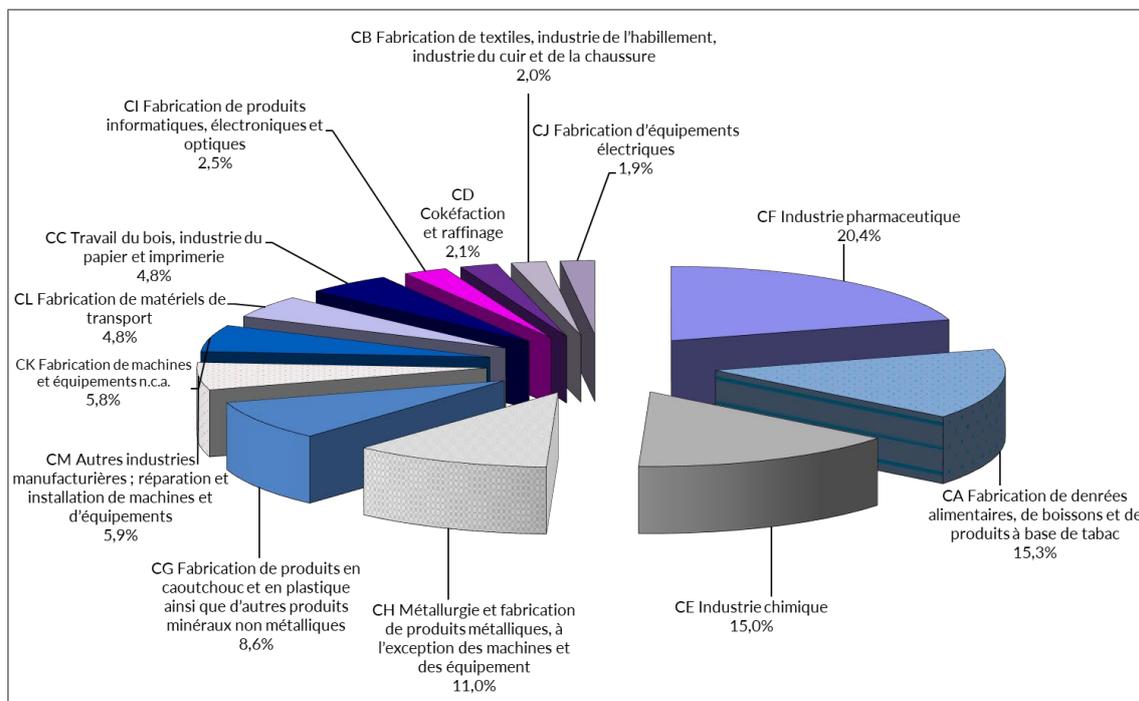
⁶ Valeur moyenne de ses importations et exportations de biens et services divisée par le PIB et multipliée par 100.

Le degré d'ouverture de la Belgique et son intégration dans l'Union économique et monétaire justifient un taux d'**inflation** généralement modéré. Néanmoins, la croissance des prix à la consommation a été, depuis plusieurs années, plus rapide en Belgique que chez ses principaux partenaires commerciaux (à savoir la France, l'Allemagne et les Pays-Bas). La récente envolée de l'inflation en 2021 est principalement due à la flambée des prix de l'énergie, aux augmentations significatives des coûts de transport et à la hausse des coûts de certains intrants irremplaçables tels que les semi-conducteurs. La hausse de l'inflation s'est accentuée en 2022, notamment à la suite du conflit russo-ukrainien et de ses répercussions sur les prix des produits énergétiques et d'autres matières premières.

L'économie belge, comme toute économie moderne et industrialisée, est caractérisée par l'**importance grandissante des services**. En 2020, les services marchands (incluant le commerce de gros, le commerce de détail, les activités financières et d'assurance) représentaient 55,4 % de la valeur ajoutée brute totale, contre 13,8 % pour l'industrie et 5,3 % pour la construction. La part restante est répartie entre les services non marchands (y compris les soins de santé), l'énergie et l'agriculture.

Graphique 2. Ventilation de l'industrie manufacturière en Belgique en 2020

Valeur ajoutée brute en % de la valeur ajoutée totale de l'industrie manufacturière.



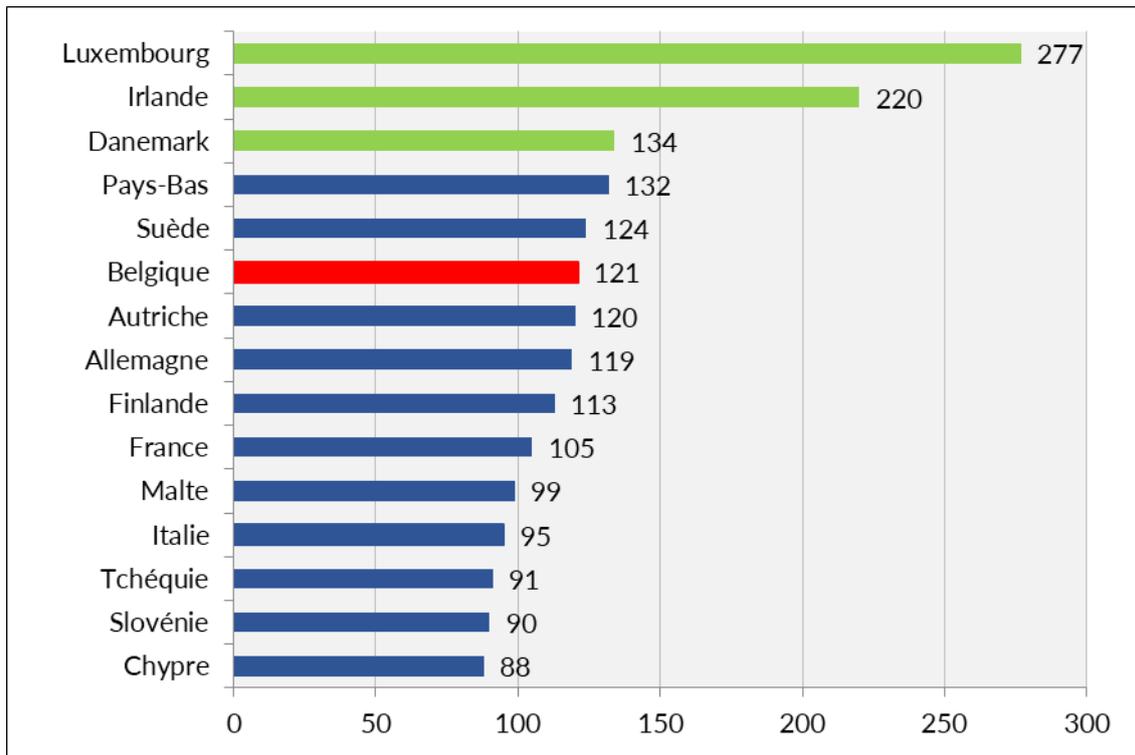
Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN) – Répartition en 38 branches d'activité (A38).

Malgré une part relative moindre, l'**industrie manufacturière** est essentielle pour l'économie belge car, en plus de générer une part importante de services marchands, elle crée de la valeur ajoutée en satisfaisant la demande étrangère grâce aux exportations.

Les secteurs clés de l'industrie belge sont :

- l'industrie pharmaceutique (20,4 % du total de la valeur ajoutée),
- les industries alimentaires et de boissons (15,3 %),
- l'industrie chimique (15 %),
- la métallurgie et la fabrication de produits métalliques (11 %).

Graphique 3. PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat (PPA) en 2021
UE27=100.



Source : Eurostat.

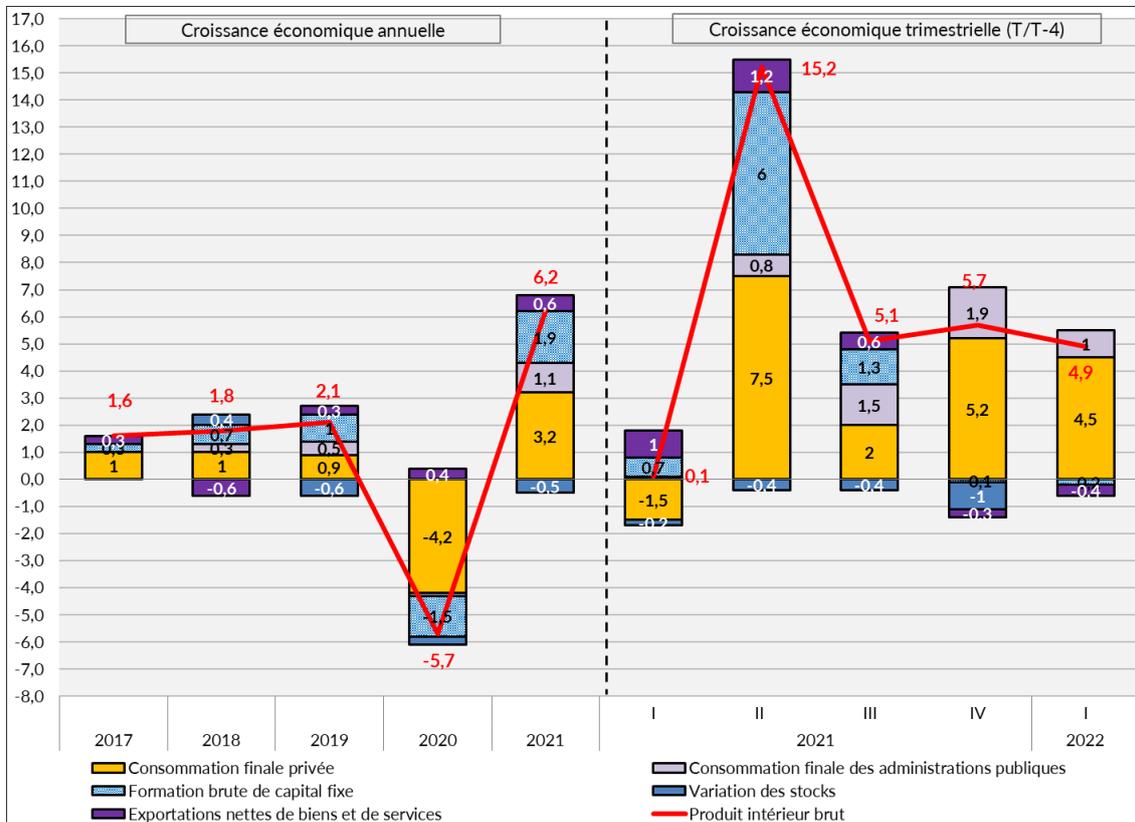
Selon les indicateurs structurels européens publiés par Eurostat, le **PIB par habitant en Belgique**, exprimé en parité de pouvoir d'achat⁷, s'est élevé à 121 en 2021 contre 100 pour la moyenne de l'Union européenne (UE27). Il s'agit par ailleurs du meilleur résultat de la Belgique depuis 2015. Le PIB belge par habitant est en augmentation de trois points par rapport à 2020. La Belgique reste un des pays les plus riches de l'Union européenne, en se classant à la sixième place, juste derrière la Suède.

⁷ La parité de pouvoir d'achat (PPA) est un moyen de comparer le pouvoir d'achat entre différents pays.

2. Développements conjoncturels de l'économie

Graphique 4. Évolution du PIB en % et contribution des différentes composantes selon l'optique dépenses

En point de pourcentage, à un an d'écart.



Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN) et Banque nationale de Belgique (BNB).

En 2021, la croissance annuelle du PIB en Belgique a rebondi de 6,2 % par rapport à 2020 à la suite de la reprise de l'activité économique après une année marquée par de nombreuses restrictions résultant de la pandémie de Covid-19. Dès lors, la **demande intérieure hors stocks** s'est accrue en 2021, contribuant au rebond de l'activité économique belge pour 6,2 points de pourcentage. Les **dépenses de consommation privée** ont fortement contribué à l'augmentation du PIB en 2021 (+3,2 points de pourcentage), tandis que les **investissements** y ont contribué pour 1,9 point de pourcentage et les **dépenses de consommation publique** pour 1,1 point de pourcentage. Enfin, la contribution à la croissance du PIB belge des **exportations nettes** a également été positive en 2021 (+0,6 point de pourcentage). Seule la **variation des stocks** a amputé la croissance économique belge en 2021, à hauteur de 0,5 point de pourcentage.

À un an d'écart, le PIB a progressé de 4,9 % au **premier trimestre de 2022** après une croissance de 5,7 % au quatrième trimestre de 2021. Ces chiffres n'ont rien d'étonnant compte tenu du plongeon qu'avait enregistré l'activité économique, notamment à partir du deuxième trimestre de 2020, en plein cœur de la crise sanitaire, où de nombreuses mesures restrictives étaient d'application.

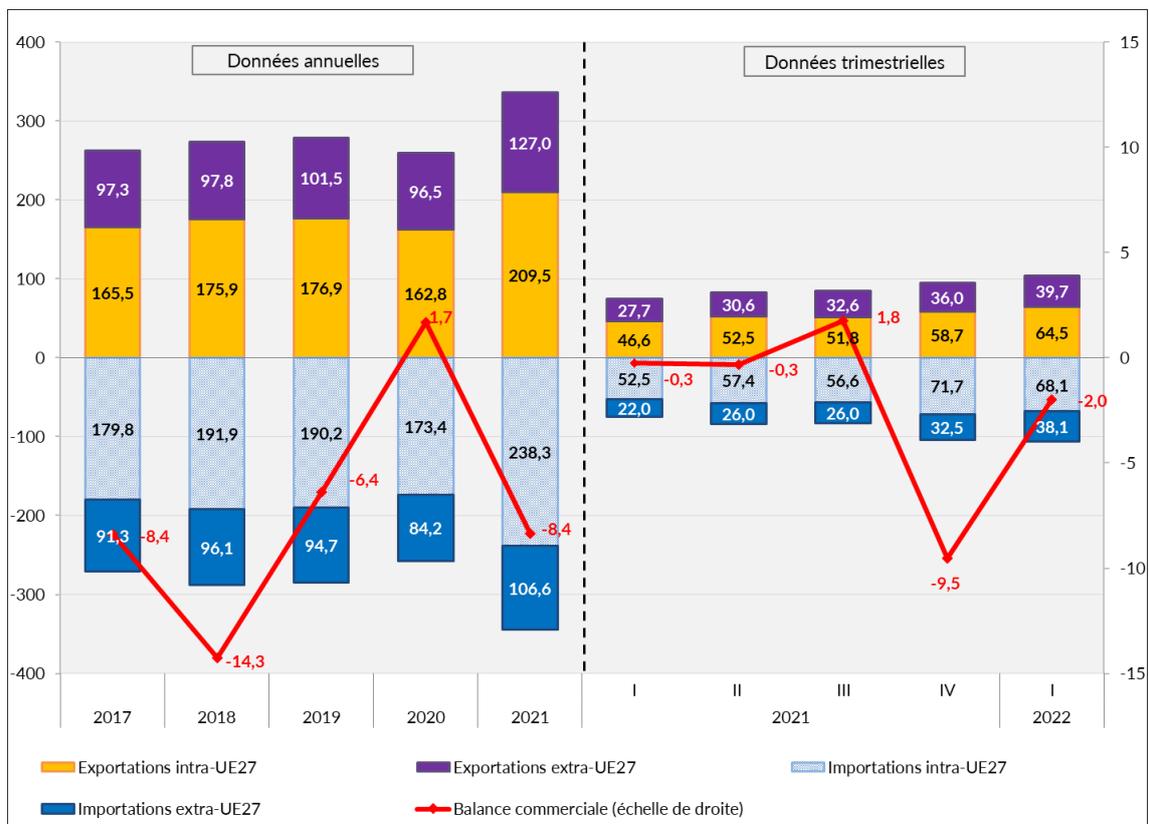
La **demande intérieure hors stocks** a tiré la croissance économique vers le haut au premier trimestre de 2022, à hauteur de 5,3 points de pourcentage. Ce mouvement de la demande intérieure hors stocks est attribuable à l'évolution positive de la consommation privée et publique. En effet, au premier trimestre de 2022, la consommation privée a contribué à la croissance du PIB à hauteur de 4,5 points de pourcentage (contre 5,2 points de pourcentage au trimestre précédent) et les dépenses de consommation publique à hauteur de 1 point de pourcentage (contre 1,9 point de pourcentage au trimestre précédent). En revanche, les investissements y ont contribué négativement pour la deuxième fois, à hauteur de 0,2 point de pourcentage.

Les **exportations nettes** ont également pesé sur la croissance de l'activité économique en apportant une contribution négative à l'évolution du PIB au premier trimestre de 2022, à hauteur de 0,4 point de pourcentage, après une contribution négative de 0,3 point de pourcentage au quatrième trimestre de 2021. La contribution à la croissance de la **variation des stocks** a été nulle au premier trimestre de 2022, tandis qu'elle était négative au quatrième trimestre de 2021 (de -0,4 point de pourcentage).

En **conclusion**, l'économie belge a poursuivi son processus de reprise économique au premier trimestre de 2022, bien qu'un ralentissement s'observe par rapport aux trois trimestres précédents. Soulignons que l'année 2022 fait face à de nouveaux défis, notamment les problèmes liés à une inflation particulièrement élevée ainsi que les retombées économiques de la guerre en Ukraine.

Graphique 5. Commerce extérieur selon le concept national

En milliards d'euros.



Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN) et Banque nationale de Belgique (BNB, tableau de synthèse).

Selon le concept national⁸, le commerce extérieur a connu une reprise particulièrement vive en **2021**, après avoir ralenti de façon marquée en 2020 à la suite du recul de l'économie mondiale lié à la pandémie de Covid-19. Ainsi, les exportations de biens ont augmenté de 29,8 % et les importations de 33,9 %, atteignant des niveaux records avec respectivement 336,5 et 344,9 milliards d'euros et le solde de la balance commerciale s'est dégradé en 2021. Ainsi, alors que la balance commerciale affichait un solde excédentaire de 1,7 milliard d'euros en 2020, celui-ci est désormais déficitaire et s'élève à près de 8,4 milliards d'euros en 2021⁹.

⁸ Le concept national reprend uniquement les opérations d'importations et d'exportations dans lesquelles une entreprise résidente est contrepartie (source : BNB).

⁹ Les données pour l'année 2021 ont été légèrement révisées. Par conséquent, alors que la balance commerciale affichait un excédent commercial pour 2021 avec les anciennes données, elle affiche désormais un déficit commercial avec la mise à jour des données.

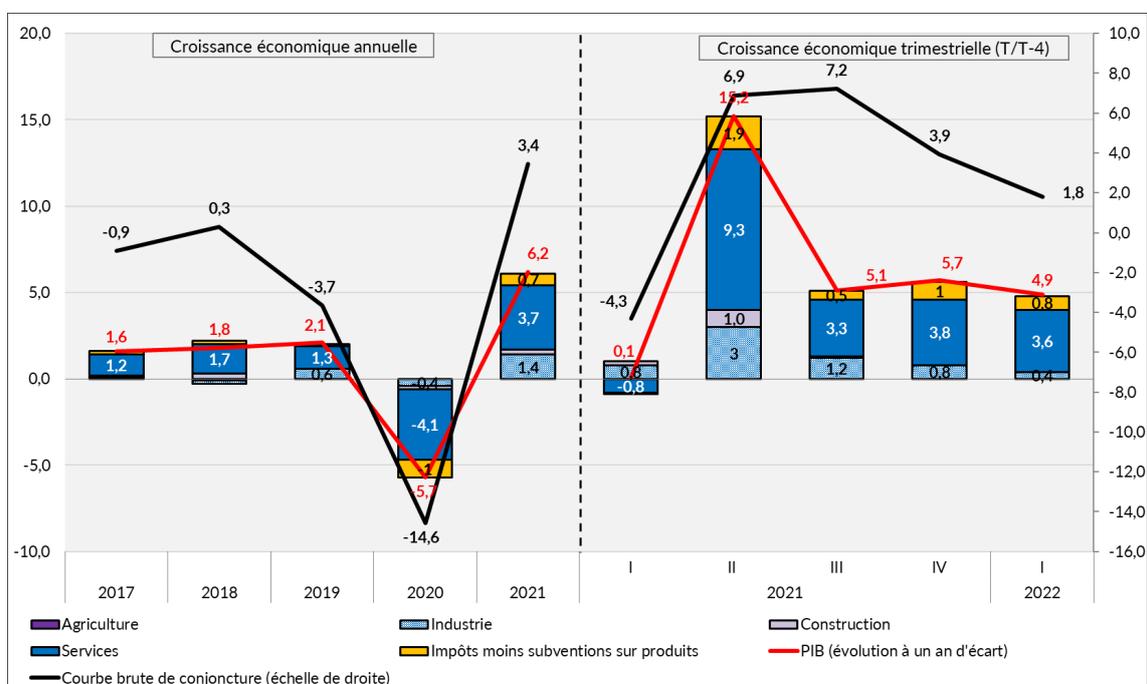
Les **exportations** totales de biens (en valeur) se sont accrues de 40,4 % au **premier trimestre de 2022** par rapport à la même période de 2021, atteignant 104,3 milliards d'euros, contre 74,3 milliards d'euros au premier trimestre de 2021. Cette augmentation des exportations totales est attribuable à la fois aux exportations intra-UE27 qui se sont accrues de 37,3 % au premier trimestre de 2022 en glissement annuel et aux exportations extra-UE27 qui ont augmenté de 45,5 % sur la même période.

Les **importations** belges de biens (en valeur) se sont également fortement accrues au **premier trimestre de 2022** en glissement annuel, où la hausse atteint 43,7 %. Elles se chiffrent ainsi à 107,2 milliards d'euros, contre 74,6 milliards d'euros un an plus tôt, sous l'effet d'une augmentation des importations intra-UE27 (+31,2 %) et des importations extra-UE27 (+73,4 %).

Ces résultats se sont traduits par une **balance commerciale déficitaire au premier trimestre de 2022** (-2,9 milliards d'euros). Le solde s'est amélioré comparativement au trimestre précédent (-9,5 milliards d'euros) mais s'est toutefois dégradé par rapport au trimestre correspondant de 2021 (-0,3 milliard d'euros).

Graphique 6. Évolution du PIB en % et contribution des différentes composantes selon l'optique production

En point de pourcentage, à un an d'écart.



Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN) et Banque nationale de Belgique (BNB).

En **2021**, l'activité économique a progressé de 6,2 %, contre une régression de 5,7 % en 2020.

Après avoir le plus lourdement amputé la croissance du PIB en 2020, contribuant au recul à hauteur de 4,1 points de pourcentage, les **services** ont constitué le principal moteur de la croissance en 2021, soutenant celle-ci à hauteur de 3,7 points de pourcentage. L'activité dans **l'industrie manufacturière** a également reculé en 2020, contribuant ainsi pour 0,4 point de pourcentage au recul de la croissance économique. Néanmoins, l'activité dans l'industrie s'est redressée en 2021, contribuant à hauteur de 1,4 point de pourcentage à la croissance du PIB. À l'instar de l'industrie manufacturière, le secteur de la **construction** a également soutenu la croissance du PIB en 2021, y contribuant pour 0,3 point de pourcentage, alors que son soutien à l'activité économique était négatif en 2020, de l'ordre de -0,2 point de pourcentage. La contribution à la croissance de **l'agriculture** a été neutre en 2021 comme en 2020.

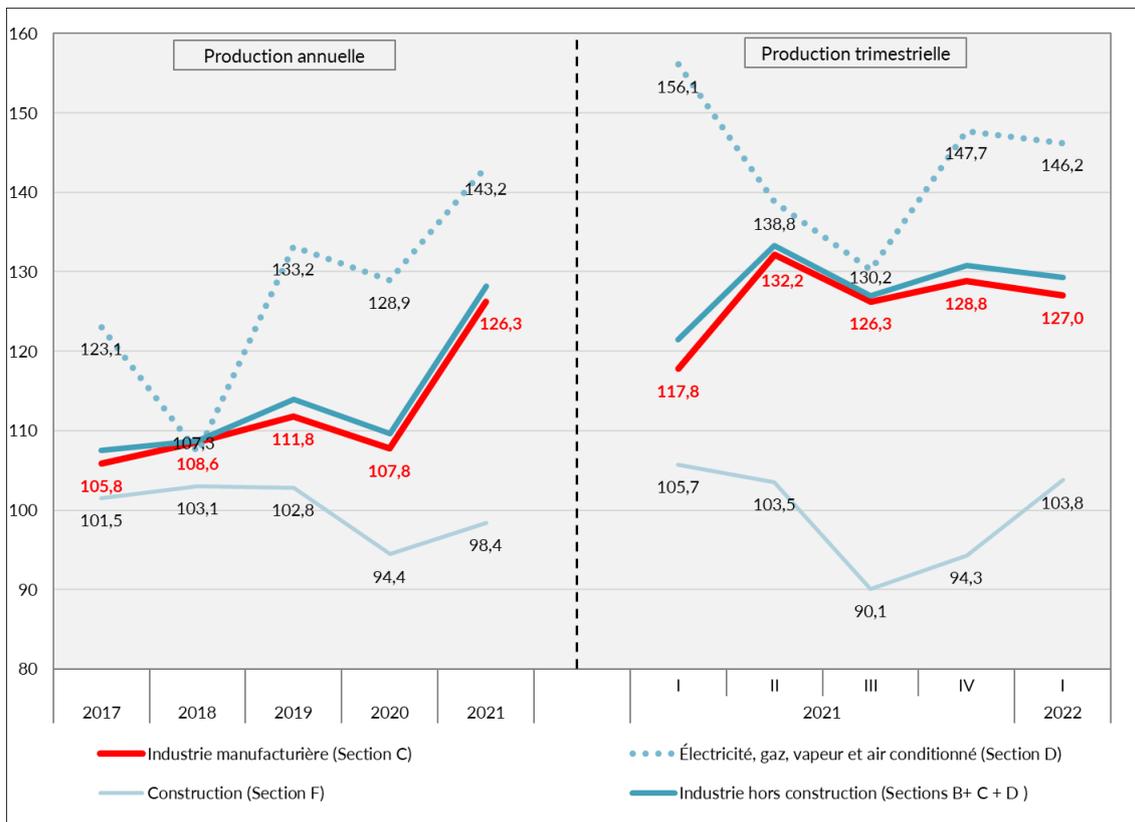
Au **premier trimestre de 2022**, l'**industrie manufacturière (hors construction)** a soutenu l'activité économique pour 0,4 point de pourcentage, après une contribution positive de 0,8 point de pourcentage enregistrée pour le trimestre précédent.

Les **services** ont contribué à la croissance du PIB au premier trimestre de 2022 à hauteur de 3,6 points de pourcentage, contre une contribution de 3,8 points de pourcentage au trimestre précédent. Les services continuent de jouer le rôle de moteur de la croissance du PIB au premier trimestre de 2022.

Enfin, la contribution à la croissance de l'activité économique du secteur de la **construction** a été nulle au premier trimestre de 2022, pour la deuxième fois consécutive. L'**agriculture** n'a pas contribué à la croissance économique au premier trimestre de 2022, comme au cours des cinq trimestres précédents.

Alors que la **confiance des chefs d'entreprise** s'est effondrée en 2020 en raison du climat d'incertitude généré par la pandémie de coronavirus, elle s'est depuis lors redressée progressivement et a dépassé son niveau pré-pandémie au premier trimestre de 2021. Elle est même redevenue positive à partir du deuxième trimestre de 2021. Depuis le quatrième trimestre de 2021, la confiance des entrepreneurs s'amenuise bien qu'elle reste positive.

Graphique 7. Évolution des indices de production industrielle
2015 = 100.



Source : Statbel, Indices par jours ouvrables.

Après avoir nettement rebondi en 2021 pour atteindre un niveau de production le plus élevé sur la période d'observation, l'**industrie hors construction** continue sa progression haussière à un an d'écart au premier trimestre 2022.

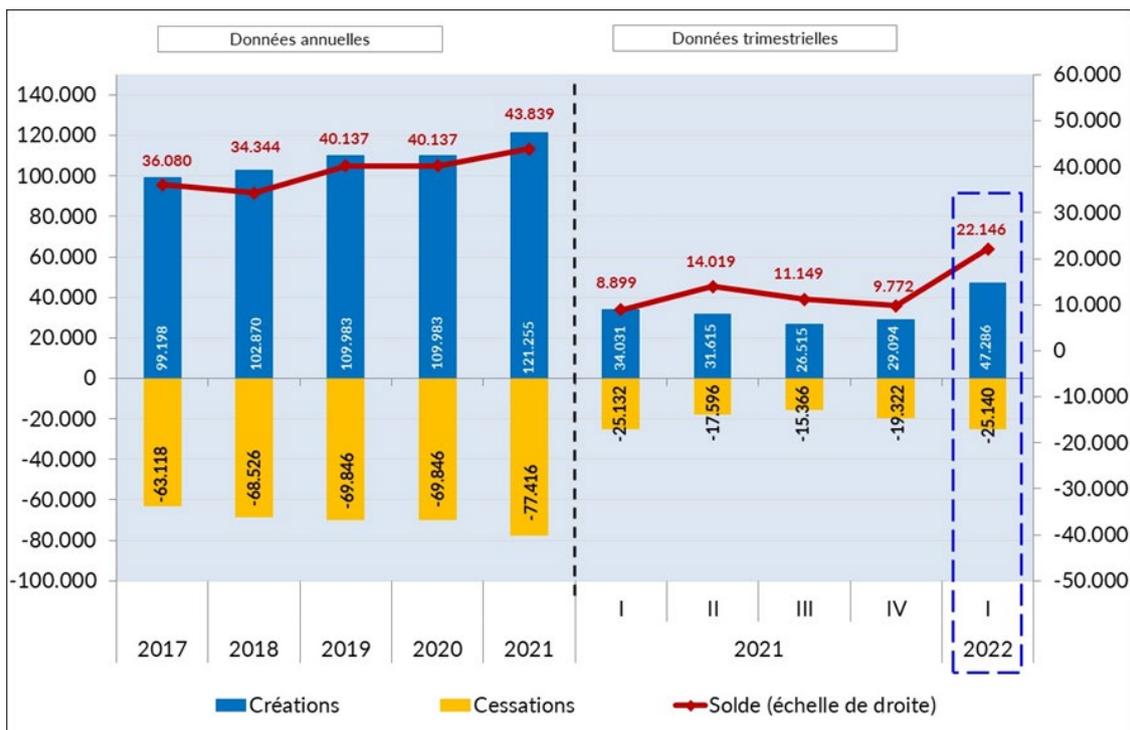
La production dans l'**industrie manufacturière (section C)** a renoué avec une croissance positive en 2021 (+17,2 % à un an d'écart). Toutefois, depuis le deuxième trimestre de 2021, lorsque la croissance s'est affichée à 31 % à la suite d'un effet de base, le rythme de croissance de la

production s'est ralenti trimestre après trimestre pour atteindre 6,5 % de hausse au premier trimestre de 2022.

La production d'**électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (section D)** a atteint, en 2021, son niveau record sur les cinq dernières années. Le profil trimestriel présente une certaine volatilité et la production de ce secteur a reculé de 5,5 % au premier trimestre de 2022 en comparaison au trimestre correspondant de l'année précédente.

Enfin, l'activité dans le secteur de la **construction (section F)** a également connu un rebond en 2021, bien que plus léger que celui observé dans les autres secteurs. Celui-ci est toutefois imputable aux résultats des premier et deuxième trimestres, la production observant un recul depuis lors à un an d'écart.

Graphique 8. Nombre de créations et de cessations d'entreprises



Source : Statbel.

En 2021, la démographie entrepreneuriale a enregistré une évolution favorable par rapport à 2020 uniquement sur le plan des créations d'entreprise. Ainsi, si les créations d'entreprise ont progressé de 10,2 %, les cessations d'entreprise ont augmenté de 10,8 %. Avec un solde net de 43.839 entreprises en 2021, soit 3.702 entreprises de plus qu'en 2020, le solde net de « créations-cessations » reste toutefois positif.

Au **premier trimestre de 2022**, 47.286 nouvelles entreprises ont été créées, soit 13.255 entreprises de plus qu'au trimestre correspondant de 2021. Il s'agit d'un record, soit du nombre le plus élevé de créations enregistré depuis 2007. Ces nouvelles entreprises représentent pour 91,7 % des primo-assujettissements (dont 41,8 % de personnes physiques et 49,9 % de personnes morales) et pour 8,3 % des ré-assujettissements (dont 6,6 % de personnes physiques et 1,7 % de personnes morales).

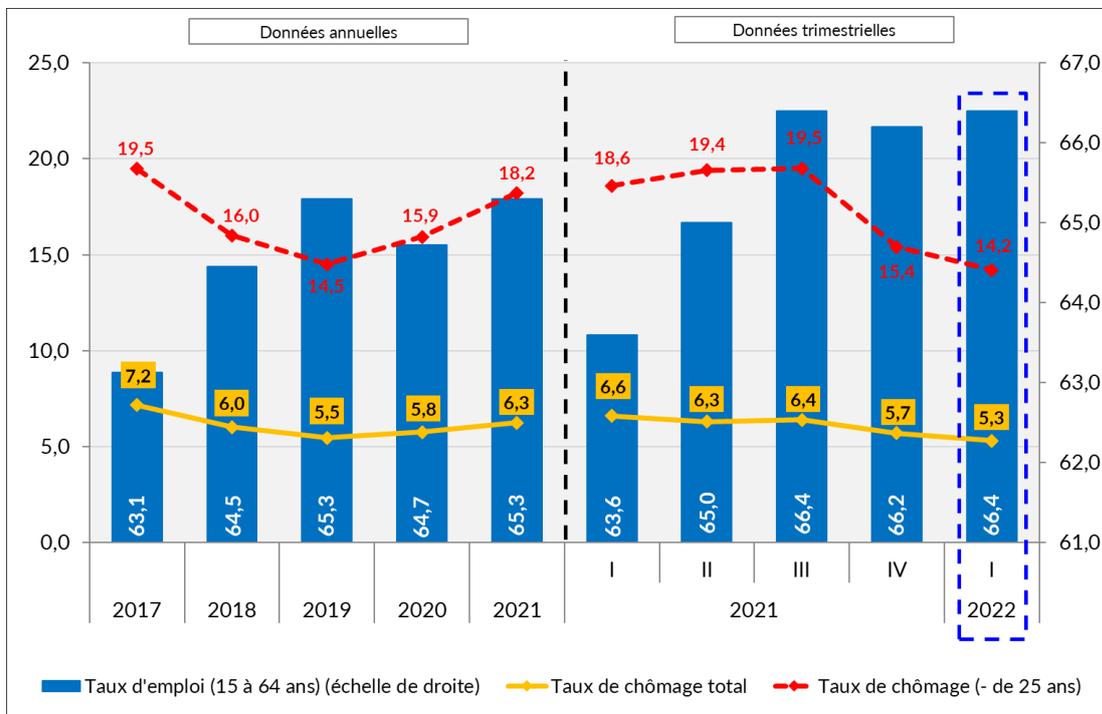
Par ailleurs, 25.140 entreprises ont **cessé leur activité** au premier trimestre de 2022 (dont 69,3 % de personnes physiques et 30,7 % de personnes morales), soit huit cessations de plus qu'au premier trimestre de 2021.

Au premier trimestre de 2022, le **solde « créations-cessations »** est donc positif et s'élève à 22.146 entreprises, également le solde net le plus important observé depuis 2007. Ce solde « créations-

cessations » se compose pour 24,5 % de personnes physiques et 75,5 % de personnes morales. Il a augmenté de 13.247 unités par rapport à celui du trimestre correspondant de 2021 (+148,9 %).

Graphique 9. Taux d'emploi et taux de chômage harmonisé

En %.



Source : Eurostat.

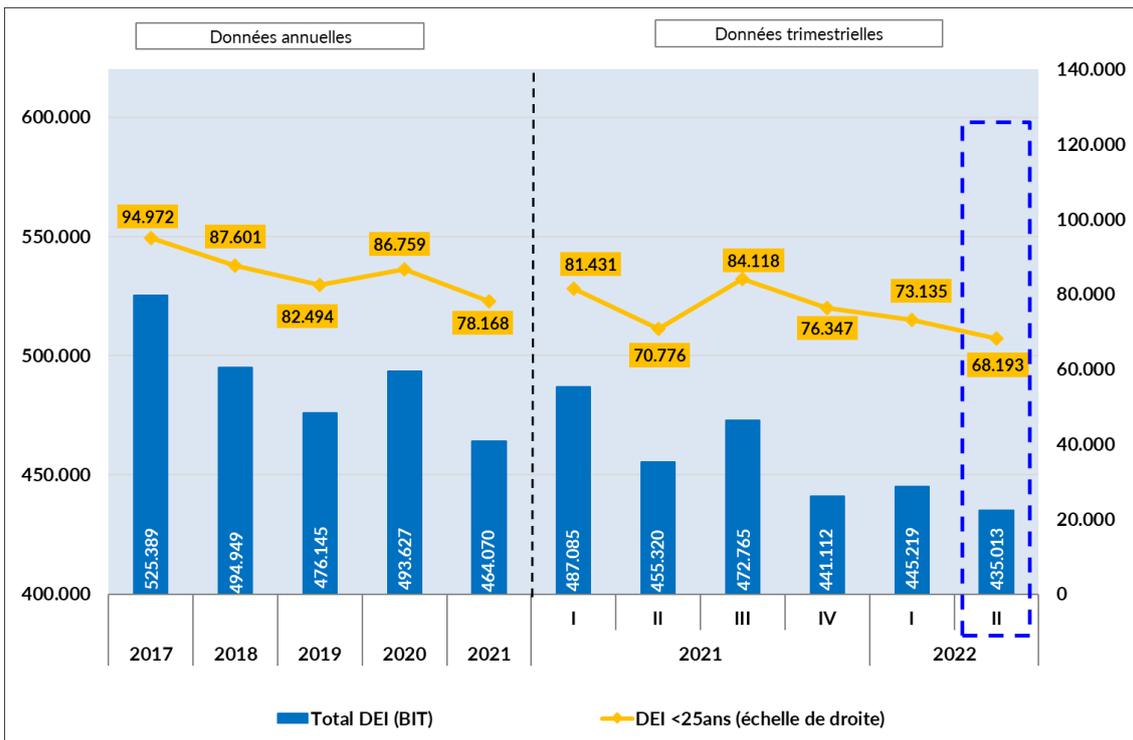
En 2021, si tous les indicateurs de chômage montrent une évolution défavorable à un an d'écart, le taux d'emploi a quant à lui progressé. Ainsi, avec 65,3 %, le **taux d'emploi** a retrouvé son niveau d'avant crise, soit de 2019, en progressant de 0,6 point de pourcentage par rapport à son niveau de 2020. Le **taux de chômage des jeunes** s'est élevé à 18,2 % en 2021, en augmentation de 2,3 points de pourcentage par rapport à 2020 et le **taux de chômage total** (données brutes) a augmenté de 0,5 point de pourcentage pour atteindre 6,3 % en 2021.

L'amélioration des taux de chômage observée au quatrième trimestre de l'année 2021 à un an d'écart s'est confirmée au **premier trimestre de 2022** par comparaison à la même période de 2021.

Le **taux de chômage total** s'est ainsi chiffré à 5,3 % au premier trimestre de 2022 contre 6,6 % pour la même période de 2021 (-1,3 point de pourcentage), tandis que le **taux de chômage des moins de 25 ans** est passé de 18,6 % au premier trimestre de 2021 à 14,2 % au premier trimestre de 2022 (-4,4 points de pourcentage).

Quant au **taux d'emploi**, il s'est monté à 66,4 % au premier trimestre de 2022 contre 63,6 % à la même période de 2021, soit 2,8 points de pourcentage de plus.

Graphique 10. Nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)



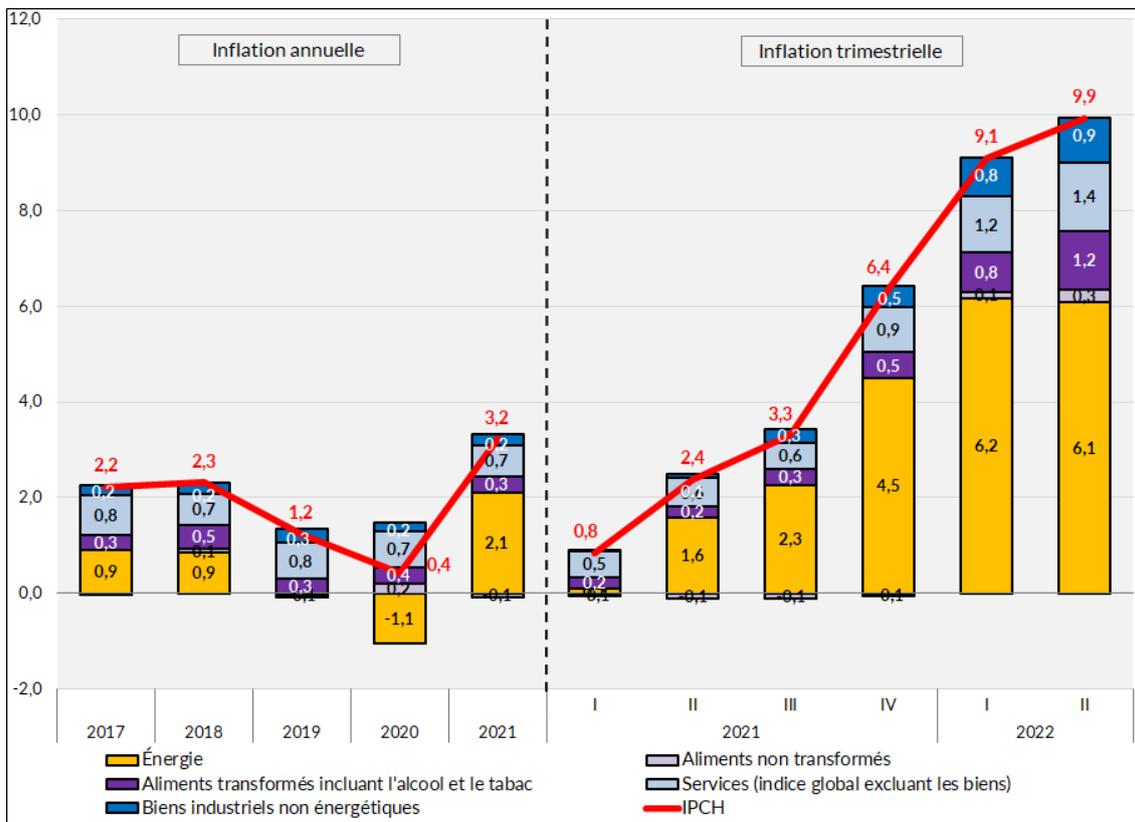
Source : ONEM.

En 2021, le nombre de **demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)** a évolué favorablement par rapport à 2020, avec une diminution de 6 % pour atteindre 464.070 unités. Il en est de même pour les **DEI de moins de 25 ans** dont le nombre a diminué de 9,9 %, pour se chiffrer à 78.168 unités.

La tendance baissière du **nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)** observée depuis le deuxième trimestre de 2021 (à un an d'écart) s'est poursuivie au deuxième trimestre de 2022, où le nombre de DEI a diminué de 4,5 % pour atteindre 435.013 unités. Il en est de même pour les **DEI de moins de 25 ans** dont le nombre a diminué de 3,6 % au deuxième trimestre de 2022, pour se chiffrer à 68.193 unités.

Graphique 11. Évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) et contribution à l'inflation des 5 grands groupes de produits

IPCH en % et contributions en point de pourcentage.



Source : Statbel.

En raison d'une nouvelle accélération des prix des produits énergétiques, l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) a fortement augmenté **tout au long de 2021 et au premier semestre de 2022**, passant de 0,8 % au premier trimestre de 2021 à 9,9 % au deuxième trimestre de 2022.

Les prix à la consommation des **produits alimentaires non transformés** ont ainsi progressé de 5,6 % au deuxième trimestre de 2022, après avoir connu une hausse de 3,2 % au trimestre précédent. Bien qu'ayant un poids modéré dans le panier de consommation, leur contribution à l'inflation totale du deuxième trimestre s'est hissée à 0,3 point de pourcentage.

Après avoir progressé de 4,4 % au premier trimestre de 2022, les prix à la consommation des **produits alimentaires transformés** ont vu leur hausse s'accélérer au cours du deuxième trimestre de 2022 pour atteindre 6,7 %, contribuant ainsi à hauteur de 1,2 point de pourcentage à l'inflation totale.

Les **services** ont connu une nouvelle accélération de l'inflation passant de 2,9 % au premier trimestre de 2022 à 3,6 % au trimestre suivant, contribuant à hauteur de 1,4 point de pourcentage à l'inflation totale.

Le quatrième groupe de produits, celui des **produits industriels non énergétiques**, a connu une nouvelle accélération du rythme de progression de ses prix, passant de 3 % de hausse au premier trimestre de 2022 à 3,4 % au deuxième trimestre de 2022. Dès lors, la contribution de ce groupe de produits à l'inflation totale est passée de 0,8 point de pourcentage au premier trimestre de 2022 à 1,4 point de pourcentage au deuxième trimestre de 2022.

Enfin, la catégorie des **produits énergétiques**, qui a été fortement influencée par l'effondrement des prix du pétrole sur les marchés mondiaux en 2020 en raison de la crise économique et sanitaire, a enregistré une nette remontée de son inflation au cours de l'année 2021 et 2022, passant de

0,4 % au premier trimestre de 2021 à 64,3 % au deuxième trimestre de 2022. Il s'agit toutefois d'un léger ralentissement par rapport au premier trimestre de 2022, qui affichait une inflation de 65,9 %. La contribution de cette catégorie de produits à l'inflation totale est ainsi passée de 0,1 point de pourcentage au premier trimestre de 2021 à 6,1 points de pourcentage au deuxième trimestre de 2022. Elle explique donc 61 % de l'inflation totale du deuxième trimestre de 2022.

3. Commerce extérieur – Observation des flux commerciaux

Tableau 1. Poids des exportations nationales dans les exportations mondiales

	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
UE27	15,7%	15,7%	16,3%	16,1%	15,8%	15,9%	16,0%	14,6%
Russie	3,3%	2,6%	2,4%	2,7%	2,9%	2,8%	2,5%	-
États-Unis	10,6%	11,3%	11,5%	11,1%	10,8%	11,0%	10,4%	9,9%
Chine	13,1%	17,1%	16,6%	16,2%	16,1%	16,7%	18,8%	19,1%
Japon	6,4%	4,7%	5,1%	5,0%	4,8%	4,7%	4,7%	4,3%
Inde	1,8%	2,0%	2,1%	2,1%	2,1%	2,2%	2,0%	2,2%

Source : Eurostat.

La part de l'**Union européenne** (UE27) dans les exportations mondiales s'est légèrement améliorée **entre 2010 et 2020**, avant de se réduire de façon marquée en 2021. La part de l'**Inde** suit une trajectoire haussière sur la période d'analyse bien que celle-ci fluctue entre 2 % et 2,2 % depuis quelques années. Le **Japon** a suivi le chemin inverse, avec une part relative de ses exportations dans les exportations mondiales en diminution, passant de 6,4 % en 2010 à 4,3 % en 2021. Il en va de même pour les **États-Unis** avec une part qui est passée de 10,6 % en 2010 à 9,9 % en 2021. La part de la **Russie** s'est également réduite sur la longue période, bien que les données récentes concernant ce pays ne soient pas encore disponibles à l'heure actuelle. La part des exportations de la **Chine** dans les exportations mondiales s'est fortement accrue entre 2010 et 2021. Cette augmentation de la part des exportations de la Chine a d'ailleurs été particulièrement forte en 2020, où la Chine a joué un rôle important dans l'approvisionnement de certaines marchandises pendant la pandémie de Covid-19. La Chine semblerait continuer de jouer un rôle important dans l'approvisionnement mondial des marchandises en 2021.

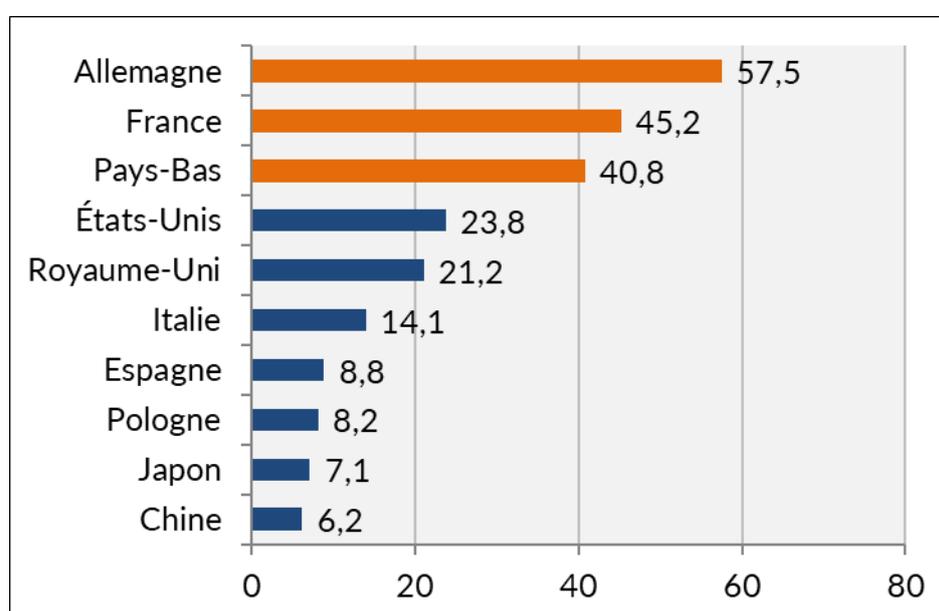
Tableau 2. Part des exportations belges de biens à destination des principales zones géographiques du monde

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Monde (toutes entités)	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Union européenne (27 pays)	61,9%	63,0%	64,3%	63,5%	62,8%	62,3%
Autres pays européens	12,3%	12,0%	11,2%	10,9%	10,9%	11,0%
<i>Royaume-Uni</i>	7,6%	7,2%	6,6%	6,1%	6,0%	6,3%
<i>Russie</i>	0,9%	1,0%	0,9%	1,0%	1,1%	1,0%
<i>Turquie</i>	1,2%	1,3%	1,2%	1,1%	1,4%	1,4%
<i>Ukraine</i>	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%
Afrique	2,7%	2,7%	2,7%	2,8%	2,9%	3,8%
Amérique	8,9%	8,1%	8,5%	10,3%	11,4%	9,7%
<i>États-Unis</i>	6,7%	5,7%	5,8%	7,5%	8,8%	7,1%
Asie	12,8%	12,5%	11,1%	10,7%	10,7%	11,7%
<i>Chine</i>	2,2%	2,4%	1,9%	2,0%	2,6%	1,8%
<i>Inde</i>	3,2%	2,9%	2,7%	2,2%	1,6%	1,7%
<i>Japon</i>	1,1%	1,0%	0,9%	1,1%	1,0%	2,1%
Australie et Océanie	0,6%	0,6%	0,9%	0,6%	0,6%	0,7%
Autres	0,8%	1,1%	1,4%	1,2%	0,7%	0,7%

Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN), concept national.

L'Union européenne (Royaume-Uni non compris) représente la **première destination des exportations belges de biens**, avec une part de 62,3 % en 2021. Celle-ci s'est réduite de 0,5 point de pourcentage par rapport à 2020. En revanche, la part des **autres pays européens** est restée presque stable en 2021, connaissant une augmentation de seulement 0,1 point de pourcentage. La part du **Royaume-Uni** dans les exportations belges de biens s'est réduite chaque année depuis 2016 jusqu'en 2021, où celle-ci s'est accrue de 0,3 point de pourcentage. Il en va de même pour l'**Asie**, où la progression de 2021 peut être attribuée à la forte hausse des exportations destinées au **Japon**, dont la part dans les exportations belges est passée de 1,0 % à 2,1 %, soit plus du double. En revanche, la part de l'**Amérique** a diminué en 2021. Cette évolution est principalement due à la part des exportations vers les **États-Unis** qui a baissé de 1,7 point de pourcentage en 2021. Enfin, la part des exportations belges vers l'**Afrique** affiche une progression de 0,9 point de pourcentage en 2021, alors que celle-ci était assez stable les années précédentes. Enfin, une certaine stabilité des exportations est observée dans les relations commerciales avec l'**Australie et Océanie**.

Graphique 12. Principaux débouchés à l'exportation de biens pour la Belgique en 2021
En milliards d'euros.

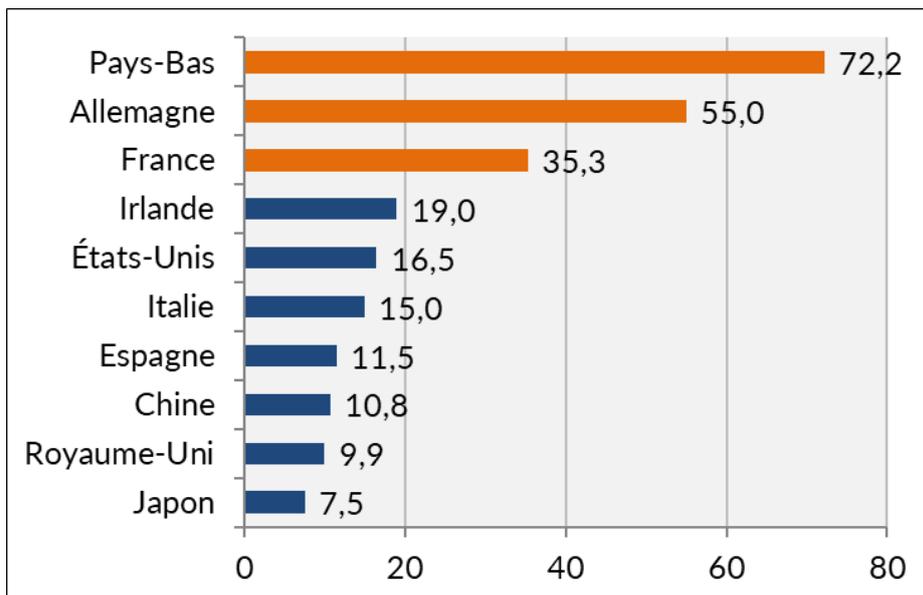


Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN), concept national.

En 2021, l'**Allemagne** constitue le premier partenaire commercial de la Belgique en matière d'exportations de biens, avec 57,5 milliards d'euros, suivie de la **France** avec 45,2 milliards d'euros et des **Pays-Bas** avec 40,8 milliards d'euros. Ensemble, ces trois pays ont accueilli 42,7 % des exportations belges de biens.

Le **Royaume-Uni** arrive à la 5^e place du classement avec approximativement 21,2 milliards d'euros de biens belges exportés vers ce pays, soit 6,3 % des exportations belges totales.

Graphique 13. Principaux partenaires à l'importation de biens pour la Belgique en 2021
En milliards d'euros.

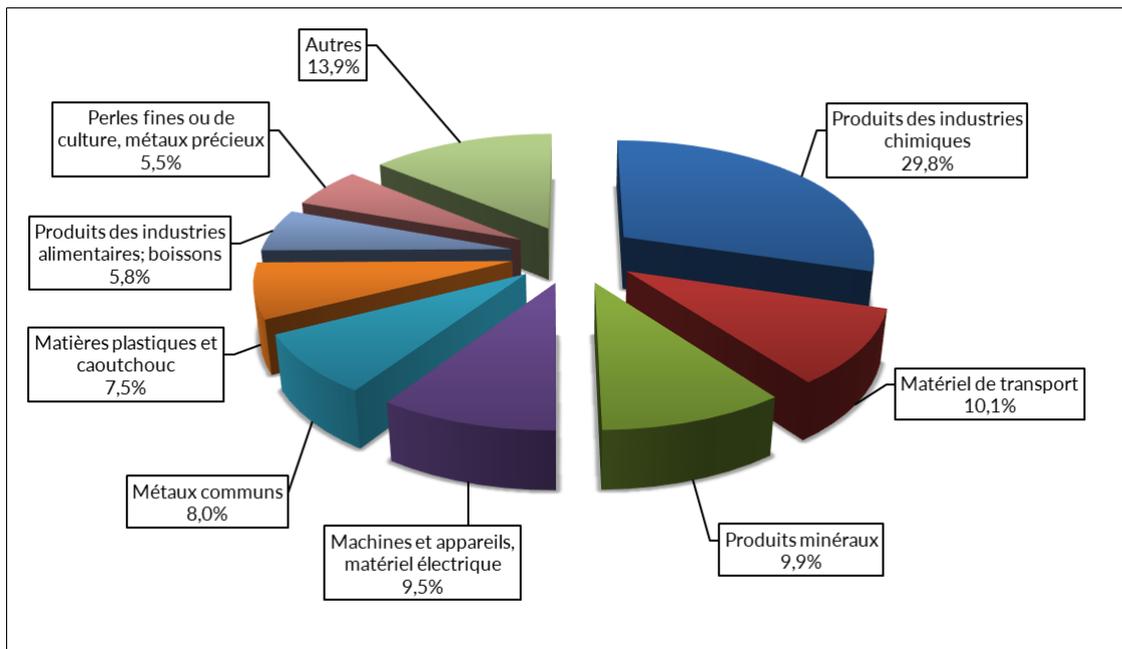


Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN), concept national.

En 2021, les trois principaux partenaires commerciaux de la Belgique pour ses importations de biens sont identiques à ceux de ses exportations bien que leur ordre diffère. Ainsi, les **Pays-Bas** sont les premiers fournisseurs du marché belge, comptant pour 72,2 milliards d'euros, suivis par l'**Allemagne** avec 55 milliards d'euros et la **France** avec 35,3 milliards d'euros. Ensemble, ces trois pays ont totalisé 47,1 % des importations belges de biens.

Le **Royaume-Uni** se trouve à la 9^e position dans le classement des partenaires commerciaux de la Belgique pour ses importations de biens en 2021. Il était encore à la 5^e position en 2017 et à la 7^e position en 2020. Le Royaume-Uni a fourni des biens à la Belgique pour un montant de 9,9 milliards d'euros en 2021, soit 2,9 % des importations belges de biens.

Graphique 14. Ventilation par secteur des exportations belges de biens en 2021



Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN), concept national.

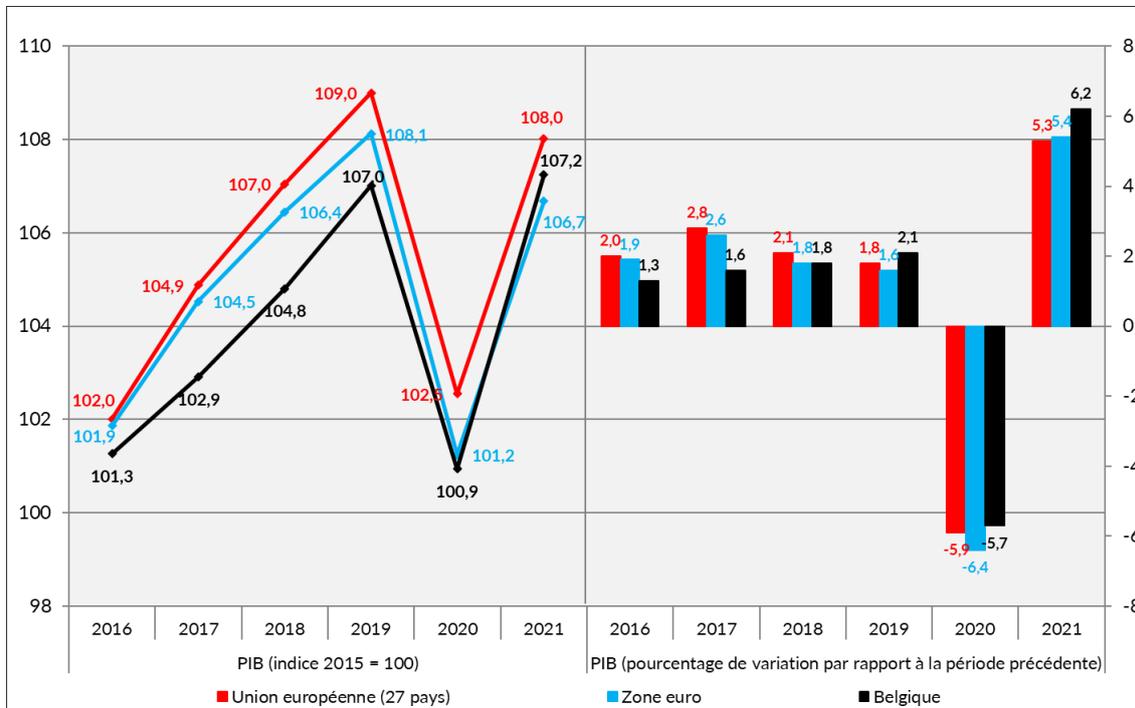
En 2021, quatre secteurs ont principalement dominé les exportations belges de biens :

- les **produits chimiques** (29,8 % ; 100,2 milliards d'euros),
- les **véhicules et matériel de transport** (10,1 % ; 34,1 milliards d'euros),
- les **produits minéraux** (9,9 % ; 33,4 milliards d'euros),
- les **machines et appareils, matériel électrique** (9,5 % ; 31,9 milliards d'euros).

Ensemble, ces quatre secteurs ont représenté plus de la moitié des exportations belges totales de biens (59,3 %).

4. La position de la Belgique comparée à l'Union européenne (27 pays)

Graphique 15. PIB en Belgique, dans l'Union européenne et dans la zone euro



Source : Eurostat.

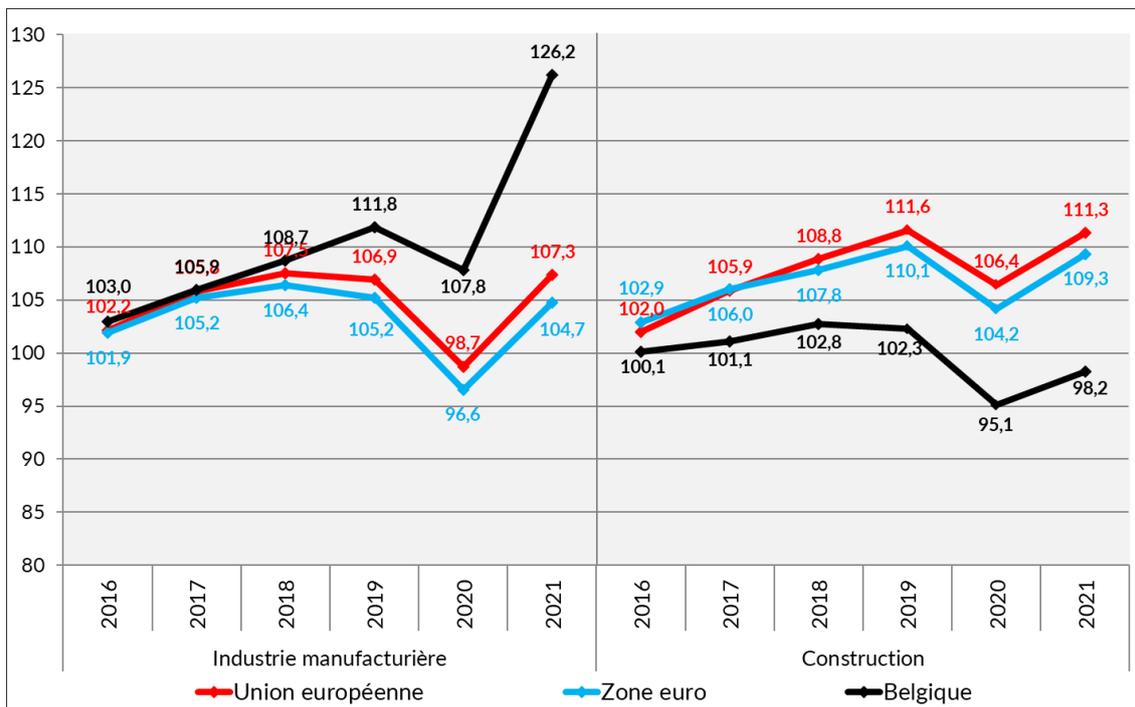
Si la **pandémie de Covid-19** a eu de lourdes conséquences sur le PIB, menant à une récession économique en 2020 de l'ordre de 5,9 % pour l'Union européenne¹⁰, de 6,4 % pour la zone euro et de 5,7 % pour la Belgique, une **reprise économique** a déjà été constatée en 2021. En effet, la progression du PIB a atteint 5,3 % pour l'Union européenne, 5,4 % pour la zone euro et 6,2 % pour la Belgique. Dès lors, si le repli de l'activité économique a été moins marqué en Belgique que dans les deux autres zones analysées, la reprise a par contre été plus robuste en Belgique.

Par conséquent, le PIB de la Belgique a récupéré son niveau pré-pandémie, tandis que le PIB de l'Union européenne et de la zone euro s'y rapproche sans l'avoir toutefois rejoint.

Ainsi, le PIB s'est élevé à 507,2 milliards d'euros pour la **Belgique** en 2021 (contre 456,7 milliards d'euros en 2020), à 12.253,9 milliards d'euros pour la **zone euro** (contre 11.405,4 milliards d'euros en 2020) et à 14.448,3 milliards d'euros pour l'**Union européenne** (contre 13.403,1 milliards d'euros en 2020).

¹⁰ Lorsque l'Union européenne est mentionnée, cela concerne l'Union européenne des 27 pays, le Royaume-Uni étant exclu en conséquence du Brexit. Dès lors, ce dernier est exclu des données pour l'ensemble de la période d'observation afin d'éviter une rupture de séries.

Graphique 16. Indice de production dans l'industrie manufacturière et la construction
Indice 2015 = 100.

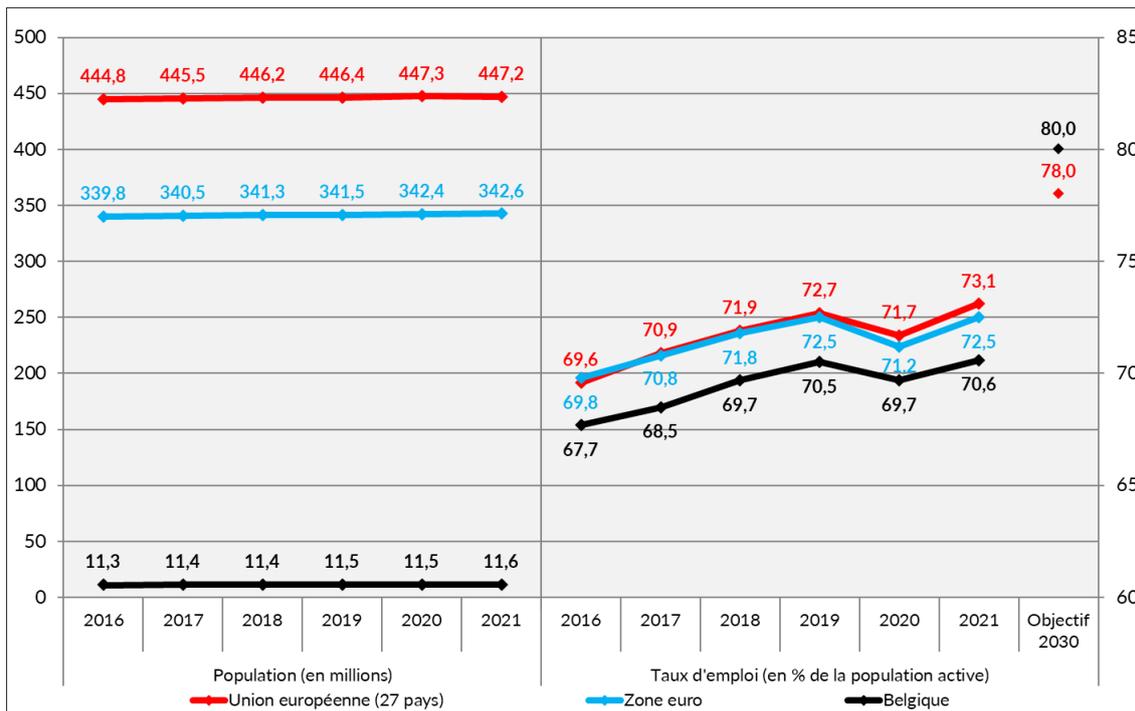


Source : Eurostat.

La tendance haussière de la **production dans l'industrie manufacturière** s'est interrompue en Belgique en 2020, soit un an plus tard que pour la zone euro et l'Union européenne. En 2021, la production a crû dans les trois zones examinées mais c'est en Belgique que la production a le plus fortement progressé.

La **production dans le secteur de la construction** s'est nettement contractée en 2020 dans les trois zones examinées avec un recul toutefois plus marqué en Belgique. Par ailleurs, la production dans la construction avait déjà reculé une première fois en 2019 en Belgique. Alors que les niveaux de production observés en 2021 dans la zone euro et dans l'Union européenne rejoignent presque les niveaux d'avant la crise, la reprise dans ce secteur en Belgique est beaucoup moins prononcée.

Graphique 17. Population et taux d'emploi

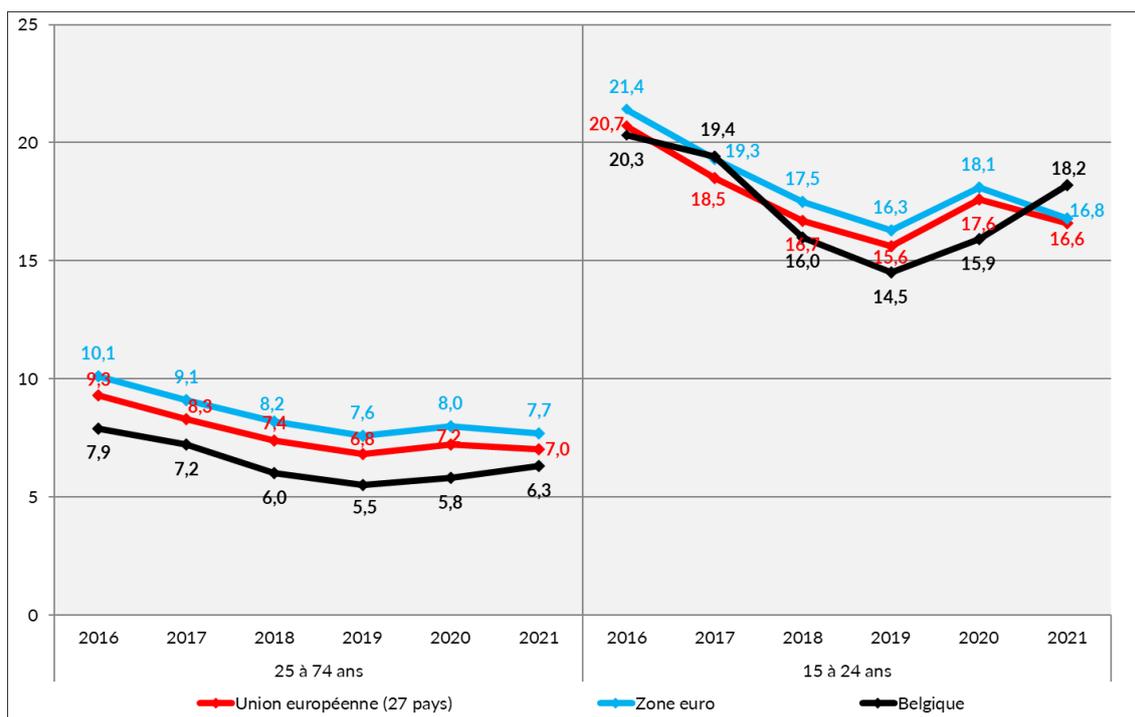


Source : Eurostat.

Avec près de 11,6 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2021, la **population belge** représente 3,4 % de la population de la zone euro (342,6 millions d'habitants) et 2,6 % de celle de l'Union européenne (447,2 millions d'habitants).

Avec un **taux d'emploi** de 70,6 % en 2021, la Belgique reste en dessous des taux moyens enregistrés dans la zone euro (72,5 %) et dans l'Union européenne (73,1 %). L'objectif d'emploi n'a pas été atteint en 2020. Le nouvel objectif de taux d'emploi prévu pour 2030 est de 78 % pour l'Union européenne et de 80 % pour la Belgique.

Graphique 18. Taux de chômage

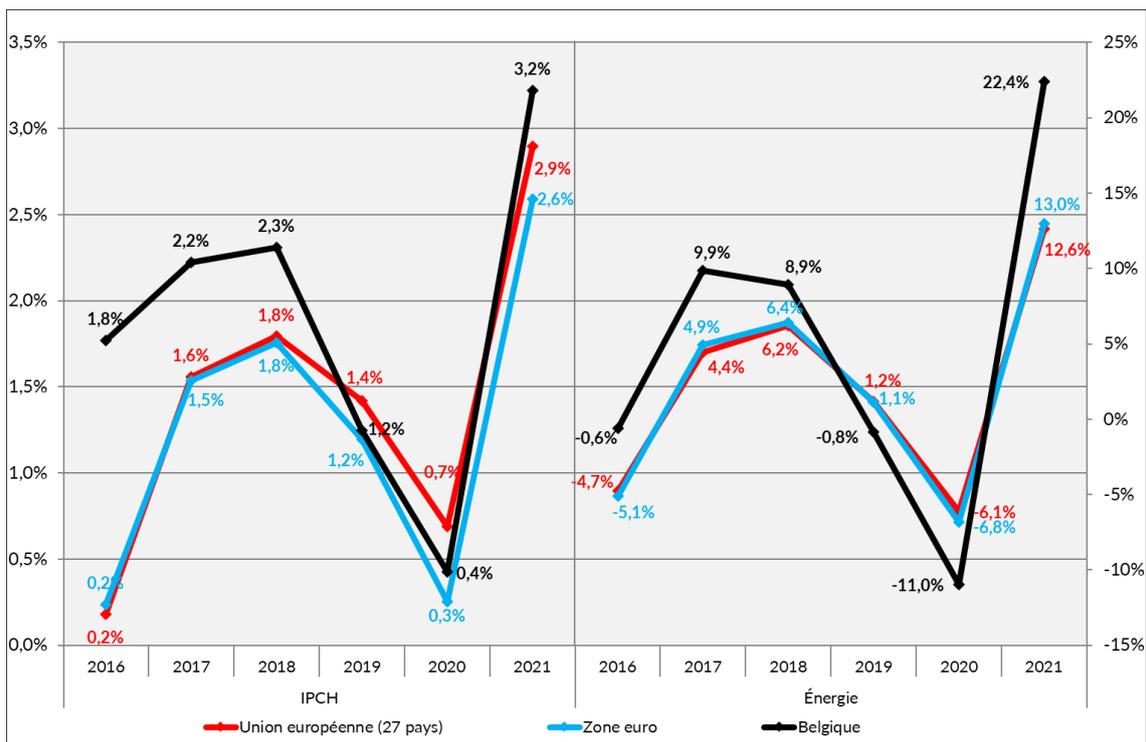


Source : Eurostat.

En 2021, le **taux de chômage des 25-74 ans** est en augmentation en Belgique pour la deuxième année consécutive et atteint 6,3 %, alors qu'il s'est réduit dans l'Union européenne (7,0 %) et dans la zone euro (7,7 %). Comparativement à 2020, le taux de chômage a ainsi augmenté de 0,5 point de pourcentage en Belgique en 2021, tandis qu'il a baissé de 0,2 point de pourcentage dans l'Union européenne et de 0,3 point de pourcentage dans la zone euro.

Le **taux de chômage des jeunes (15-24 ans)** observe également un renversement de tendance en 2020 pour les trois zones observées, avec une évolution différente pour la Belgique en 2021. En effet, si le taux de chômage des jeunes s'est accru en Belgique en 2021 (+2,3 points de pourcentage par rapport à 2020), il s'est réduit dans l'Union européenne (-1 point de pourcentage) et dans la zone euro (-1,3 point de pourcentage). Dès lors, pour la première fois depuis plusieurs années, le taux de chômage des jeunes est plus élevé en Belgique (18,2 %) que dans l'Union européenne (16,6 %) et dans la zone euro (16,8 %).

Graphique 19. Inflation



Source : Eurostat.

En 2020, l'inflation a ralenti pour la seconde année consécutive à la fois en Belgique, en zone euro et dans l'Union européenne, principalement sous l'effet d'un recul des prix énergétiques. En 2021, en raison d'une reprise de l'activité économique et d'un renchérissement des **prix de l'énergie**, l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) a fortement progressé. C'est en Belgique que les prix énergétiques ont connu la plus forte hausse en 2021, soit une progression de 22,4 %.

Le graphique 21 montre que sur les cinq dernières années, la Belgique connaît une volatilité plus importante de l'inflation tant pour l'IPCH que pour les prix énergétiques.

Bien que les données ne soient pas présentes dans le graphique qui reprend des données annuelles, il convient de mentionner que l'inflation est particulièrement élevée en ce début d'année 2022, notamment en ce qui concerne les prix énergétiques, ce qui constitue un défi majeur pour la Belgique, mais également pour l'Union européenne et la zone euro.

5. Prévisions macro-économiques

Le recul de l'activité économique mondiale en 2020 est dû à la pandémie de Covid-19. En 2021, l'économie a montré des signes de reprise.

L'utilisation du Covid Safe Ticket a permis d'abandonner certaines restrictions, en plus d'autoriser un nombre important de participants dans les événements. De plus, la campagne de vaccination s'est poursuivie, mettant rapidement de côté les dernières limitations. Selon le [tableau de bord de la vaccination Covid](#), environ 80,3 % de la population belge (9,3 millions de personnes) a reçu une première dose du vaccin contre la Covid-19 à la date du 25 juillet 2022, tandis que près de 79,5 % de la population (9,2 millions de personnes) a déjà reçu deux doses de vaccin. Le gouvernement belge a décidé de poursuivre la campagne de vaccination en proposant une troisième dose de vaccin, servant de booster d'immunité pour la population. Près de 62,4 % de la population belge (7.189.065 personnes) a déjà reçu la dose de rappel à la date du 25 juillet 2022. Si la situation sanitaire actuelle montre d'ailleurs des signes positifs, il faut toutefois rester vigilant quant à une éventuelle résurgence du virus en automne et en hiver. Le 30 juin dernier, le Conseil supérieur de la santé belge a approuvé un rapport consultatif invitant les personnes âgées de plus de 65 ans et celles issues d'un groupe à risques à prendre une deuxième dose de rappel¹¹.

La guerre entre l'Ukraine et la Russie reste toujours une préoccupation majeure. Par conséquent, le FMI a une nouvelle fois revu à la baisse ses prévisions de croissance du PIB dans sa publication de juillet 2022. Alors que la correction à la baisse d'avril par rapport à janvier était la plus forte dans la zone euro (-1,1 point de pourcentage), la correction à la baisse de juillet par rapport à avril est la plus forte aux États-Unis (-1,4 point de pourcentage). Le FMI déclare ce qui suit dans ses prévisions de juillet¹² :

*« Une reprise timide en 2021 a été suivie d'épisodes de plus en plus sombres en 2022 alors que des risques commençaient à se matérialiser. La production mondiale s'est contractée au deuxième trimestre de cette année, du fait de ralentissements de l'activité en Chine et en Russie tandis qu'aux États-Unis, les dépenses des ménages étaient inférieures aux attentes. **Plusieurs chocs ont frappé une économie mondiale déjà fragilisée par la pandémie** : une inflation plus forte que prévu dans le monde entier, en particulier aux États-Unis et dans les pays européens les plus importants économiquement, qui a provoqué un durcissement des conditions de financement ; un ralentissement plus prononcé qu'attendu en Chine des suites de flambées de Covid-19 et de confinements ; enfin, de nouvelles répercussions négatives de la guerre en Ukraine.*

Certains risques orientent très largement les perspectives à la baisse. La guerre en Ukraine pourrait interrompre brutalement les importations européennes de gaz russe ; il pourrait être plus difficile de faire reculer l'inflation si la pénurie de main-d'œuvre est plus forte que prévu, ou si les anticipations d'inflation perdent leur ancrage ; un durcissement des conditions financières mondiales risque de provoquer le surendettement de pays émergents et de pays en développement ; de nouvelles flambées de Covid-19 et des confinements supplémentaires, ainsi qu'une aggravation de la crise du secteur immobilier pourraient freiner davantage la croissance chinoise ; enfin, la fragmentation géopolitique risque d'entraver la coopération et les échanges à l'échelle mondiale. Dans un autre scénario plausible où les risques se concrétisent, l'inflation s'accroît encore et la croissance mondiale est ramenée à 2,6 % et 2,0 % environ en 2022 et 2023, respectivement, soit un résultat qui se situe dans la tranche de 10 % inférieure de la distribution des résultats depuis 1970.

Alors que **la hausse des prix continue d'amputer considérablement les niveaux de vie** dans le monde entier, il faudrait en priorité que les décideurs modèrent l'inflation. Un durcissement de la politique monétaire aura inévitablement des coûts économiques réels, mais tout retard ne fera que les exacerber. Les mesures visant à remédier à des conséquences particulières sur les prix de l'énergie et des produits alimentaires doivent être axées sur les catégories les plus éprouvées sans fausser les prix. De plus, alors que la pandémie se poursuit, les taux de vaccination doivent augmenter pour protéger contre des futurs variants. Enfin, l'atténuation des changements climatiques nécessite toujours des mesures multilatérales

¹¹ SPF Santé Publique (2022), [Vaccination contre la COVID-19 : Saison automne/hiver 2022 – 2023](#)

¹² FMI (26 juillet 2022), [Perspectives de l'économie mondiale : Un horizon sombre et plus incertain](#)

urgentes pour limiter les émissions et accroître les investissements afin d'accélérer la transition écologique. »

Les tableaux ci-dessous résument les prévisions du FMI et du Bureau fédéral du Plan. Les prévisions de croissance du PIB des États-Unis pour 2022 ne sont que de 2,3 %, contre 2,6 % dans la zone euro. Parmi les pays analysés ci-dessous, les perspectives de croissance pour 2022 sont les plus sombres pour l'Allemagne, avec une prévision de 1,2 % de croissance économique. En Allemagne, la révision à la baisse des prévisions de croissance en juillet a été la plus importante de la zone euro (-0,9 point de pourcentage par rapport à avril).

Tableau 3. Prévisions de croissance du PIB dans l'environnement international

En %.

	Croissance du PIB (en %)		Prévisions de croissance du PIB de juillet (FMI)		Différence avec les prévisions d'avril (FMI)	
	2020	2021	2022 (e)	2023 (e)	2022 (e)	2023 (e)
Environnement international						
Monde	-3,1	6,1	3,2	2,9	-0,4	-0,7
États-Unis	-3,4	5,7	2,3	1,0	-1,4	-1,3
Chine	2,2	8,1	3,3	4,6	-1,1	-0,5
Zone euro	-6,3	5,4	2,6	1,2	-0,2	-1,1
Belgique*	-5,7	6,3	2,1	1,4	n.d.	n.d.
Allemagne	-4,6	2,9	1,2	0,8	-0,9	-1,9
France	-7,9	6,8	2,3	1,0	-0,6	-0,4
Pays-Bas*	-3,8	5,0	3,0	2,0	n.d.	n.d.
Royaume-Uni	-9,3	7,4	3,2	0,5	-0,5	-0,7
Japon	-4,5	1,7	1,7	1,7	-0,7	-0,6

(e) = estimation.

*Les données datent d'avril et ne sont pas incluses dans la mise à jour de juillet.

Source : FMI ([World Economic Outlook](#), juillet 2022).

Tableau 4. Prévisions de croissance économique en Belgique

En %, sauf indication contraire.

Belgique	2020	2021	2022 (e)	2023 (e)	2024-27 (e)
PIB	-5,7	6,2	2,6	1,3	1,4
Dépenses de consommation finale des ménages et ISBL	-8,2	6,4	3,9	2,0	1,4
Dépenses de consommation finale des administrations publiques	0,2	4,4	3,0	-0,4	1,0
Formation brute de capital fixe	-6,2	7,8	1,3	2,9	1,3
Exportations (biens et services)	-5,5	9,6	2,9	3,5	3,0
Importations (biens et services)	-5,9	9,1	3,7	3,9	2,9
Exportations nettes (contribution en points de pourcentage)	0,4	0,6	-0,6	-0,3	0,1
Inflation totale (IPC)	0,7	2,4	8,1	3,5	1,7

(e) = estimation.

Source : Bureau fédéral du Plan ([Perspectives économiques 2022-2027](#), 17 juin 2022).



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles
N° d'entreprise : 0314.595.348
economie.fgov.be